

Rapport trimestriel sur la qualité des actifs au 31 décembre 2024

Instruction n° 2022-I-04 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs de MMB SCF est établi, en application des dispositions de l'instruction n° 2012-I-04 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, sur la base des données disponibles à la date du 31 décembre 2024.

Paris, le 27 janvier 2025

Bertrand Robequain Directeur Général Délégué MMB SCF Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Type de garantie	Capital restant dû	Montant éligible au refinancement
Prêts hypothécaires	2 860 330 939,58	2 851 877 153,05
Montant des prêts pour lesquels la quotité de refinancement est le capital restant dû	2 713 040 937,85	2 713 040 937,85
Prêts relevant de l'article R 513-1 II. 1 dont la quotité éligible au refinancement représente 80 % de la valeur des biens apportés en garantie	147 290 001,73	138 836 215,20

Le portefeuille de couverture de MMB SCF est constitué de prêts issus de l'activité de regroupement de crédits hypothécaires de My Money Bank. Il n'existe aucune créance en défaut dans le

portefeuille apporté en garantie. Le portefeuille de couverture au 31 décembre 2024 est constitué de 26 888 créances avec un encours total de 2 860 330 940 euros.

Répartition des encours (€)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 25 000[49 439 808,21	1,73%	4 500	16,74%
[25 000 ; 50 000[127 209 947,52	4,45%	3 381	12,57%
[50 000 ; 75 000[222 325 178,55	7,77%	3 553	13,21%
[75 000 ; 100 000[299 119 395,84	10,46%	3 426	12,74%
[100 000 ; 150 000[703 786 301,11	24,61%	5 708	21,23%
[150 000 ; 200 000[535 564 658,86	18,72%	3 114	11,58%
[200 000 ; 250 000[344 447 318,55	12,04%	1 551	5,77%
[250 000 ; 300 000[199 844 927,92	6,99%	734	2,73%
[300 000 ; 350 000[126 555 319,18	4,42%	394	1,47%
[350 000 ; 400 000[66 714 768,92	2,33%	179	0,67%
[400 000 ; 450 000[56 262 523,14	1,97%	133	0,49%
[450 000 ; 500 000[32 178 416,68	1,12%	68	0,25%
>= 500 000	96 882 375,10	3,39%	147	0,55%
TOTAL	2 860 330 939,58	100,00%	26 888	100,00%

Le portefeuille de couverture est majoritairement constitué de prêts à taux fixe.

Type Taux d'intérêts	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Taux Fixe	2 744 848 472,91	95,96%	22 779	84,72%
Taux Variable	111 682 662,80	3,90%	4 014	14,93%
Autre	3 799 803,87	0,13%	95	0,35%
TOTAL	2 860 330 939,58	100,00%	26 888	100,00%

Les prêts ont été octroyés il y a 4,5 ans en moyenne.

Ancienneté de l'octroi du prêt (en années)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
0- 1 an	210 936 481,40	7,37%	1 387	5,16%
1- 2 ans	188 499 028,67	6,59%	1 210	4,50%
2 - 3 ans	624 050 394,99	21,82%	3 587	13,34%
3- 4 ans	549 720 471,23	19,22%	3 526	13,11%
4- 5 ans	345 143 864,17	12,07%	2 574	9,57%
5- 6 ans	305 260 107,38	10,67%	2 617	9,73%
6- 7 ans	187 778 235,01	6,56%	1 852	6,89%
7- 8 ans	123 047 060,34	4,30%	1 468	5,46%
8- 9 ans	83 621 362,76	2,92%	1 223	4,55%
9- 10 ans	61 950 249,98	2,17%	1 067	3,97%
> 10 ans	180 323 683,65	6,30%	6 377	23,72%
TOTAL	2 860 330 939,58	100,00%	26 888	100,00%

2

Les biens hypothéqués sont localisés en France métropolitaine.

Répartition par région	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Auvergne-Rhône-Alpes	306 168 076,97	10,70%	2 622	9,75%
Bourgogne-Franche-Comté	86 440 690,76	3,02%	1 084	4,03%
Bretagne	131 925 801,78	4,61%	1 544	5,74%
Centre-Val-de-Loire	79 613 108,83	2,78%	993	3,69%
Grand-Est	193 703 827,85	6,77%	2 179	8,10%
Hauts-de-France	292 394 445,71	10,22%	3 359	12,49%
Ile-de-France	531 258 543,83	18,57%	3 411	12,69%
Normandie	117 965 834,48	4,12%	1 405	5,23%
Nouvelle-Aquitaine	289 231 176,51	10,11%	3 007	11,18%
Occitanie	315 669 663,57	11,04%	3 012	11,20%
Pays de la Loire	161 456 712,52	5,64%	1 801	6,70%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	354 503 056,77	12,39%	2 471	9,19%
TOTAL	2 860 330 939,58	100,00%	26 888	100,00%

Au 31 décembre 2024, le poids des 10 plus grandes expositions apportées en garantie est de 0,44%

	Encours (€)	% / Total
Top 10 des expositions	12 647 746,82	0,44%

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée du portefeuille de couverture au 31 décembre 2024 est de : 17,06 années.

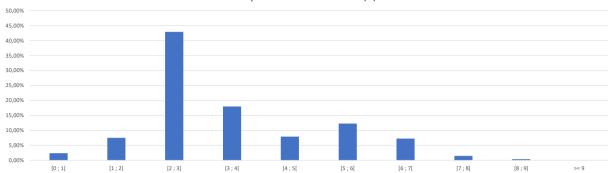
Durée de vie résiduelle (en années)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
< 1 an	3 204 365,69	0,11%	1 035	3,85%
1- 2 ans	8 246 907,52	0,29%	843	3,14%
2 - 3 ans	13 241 285,34	0,46%	856	3,18%
3- 4 ans	20 669 348,40	0,72%	898	3,34%
4- 5 ans	25 434 835,62	0,89%	850	3,16%
5- 6 ans	33 676 720,41	1,18%	873	3,25%
6- 7 ans	41 906 099,31	1,47%	923	3,43%
7- 8 ans	57 600 964,47	2,01%	1 052	3,91%
8- 9 ans	68 619 648,58	2,40%	1 088	4,05%
9- 10 ans	79 026 132,70	2,76%	1 087	4,04%
10- 11 ans	91 252 109,14	3,19%	1 078	4,01%
11- 12 ans	118 672 063,31	4,15%	1 208	4,49%
12- 13 ans	135 374 816,46	4,73%	1 322	4,92%
13- 14 ans	102 766 475,49	3,59%	1 000	3,72%
14- 15 ans	142 839 912,52	4,99%	1 239	4,61%
15- 16 ans	127 403 099,29	4,45%	1 012	3,76%
16- 17 ans	153 459 701,32	5,37%	1 165	4,33%
17- 18 ans	177 652 651,58	6,21%	1 201	4,47%
18- 19 ans	137 444 719,20	4,81%	971	3,61%
19- 20 ans	201 381 506,72	7,04%	1 288	4,79%
20- 21 ans	192 222 081,01	6,72%	1 132	4,21%
21- 22 ans	304 031 811,24	10,63%	1 591	5,92%
22- 23 ans	389 195 123,03	13,61%	1 877	6,98%
23- 24 ans	112 926 123,49	3,95%	627	2,33%
24- 25 ans	122 082 437,74	4,27%	672	2,50%
> 25 ans	_	0,00%	-	0,00%
TOTAL	2 860 330 939,58	100,00%	26 888	100,00%

Au 31 décembre 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré des créances mises en garantie est de 2,96%

Taux d'intérêts (en %)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0;1[20 746 779,66	0,73%	636,00	2,37%
[1;2[245 442 426,99	8,58%	2 013,00	7,49%
[2;3[1 639 897 030,06	57,33%	11 545,00	42,94%
[3 ; 4[420 835 639,54	14,71%	4 830,00	17,96%
[4;5[200 220 219,02	7,00%	2 124,00	7,90%
[5 ; 6[264 084 894,76	9,23%	3 297,00	12,26%
[6;7[59 897 244,63	2,09%	1 946,00	7,24%
[7;8[8 285 882,60	0,29%	394,00	1,47%
[8 ; 9[891 650,12	0,03%	98,00	0,36%
>= 9	29 172,20	0,00%	5,00	0,02%
TOTAL	2 860 330 939,58	100,00%	26 888	100,00%

3

Répartition des taux d'intérêts (%)

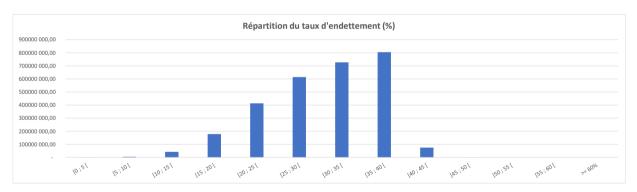


La quasi-totalité des créances du portefeuille de couverture est remboursée sur la base d'une fréquence mensuelle.

Fréquence de paiement	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Mensuelle	2 860 246 175,34	100,00%	26 881	99,97%
Trimestrielle	35 927,66	0,00%	5	0,02%
Annuelle	48 836,58	0,00%	2	0,01%
TOTAL	2 860 330 939,58	100,00%	26 888	100,00%

Au 31 décembre 2024, le taux d'endettement moyen à l'octroi des clients du portefeuille de couverture s'élève à 30,48%

Taux d'endettement (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 5 [96 275,41	0,00%	3	0,01%
[5 ; 10 [4 867 757,95	0,17%	79	0,29%
[10 ; 15 [42 464 887,84	1,48%	701	2,61%
[15 ; 20 [178 530 344,37	6,24%	2 387	8,88%
[20 ; 25 [413 222 208,02	14,45%	4 561	16,96%
[25 ; 30 [614 438 192,59	21,48%	6 081	22,62%
[30 ; 35 [726 681 451,61	25,41%	6 293	23,40%
[35 ; 40 [804 701 092,48	28,13%	6 067	22,56%
[40 ; 45 [74 633 070,55	2,61%	708	2,63%
[45 ; 50 [695 658,76	0,02%	8	0,03%
[50 ; 55 [-	0,00%	-	0,00%
[55 ; 60 [-	0,00%	-	0,00%
>= 60%	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL	2 860 330 939,58	100,00%	26 888	100,00%

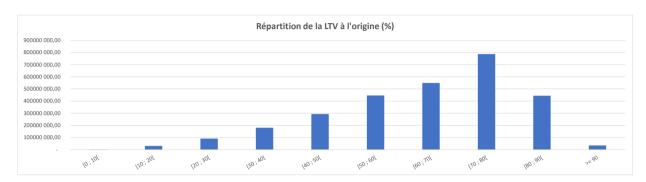


Les biens apportés en garantie sont principalement des résidences principales

Nature de l'hypothèque	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Résidence principale	2 723 469 033,68	95,22%	25 949	96,51%
Résidence secondaire	49 122 531,02	1,72%	383	1,42%
Location	53 393 688,36	1,87%	431	1,60%
Autre	34 345 686,52	1,20%	125	0,46%
TOTAL	2 860 330 939.58	100.00%	26 888	100.00%

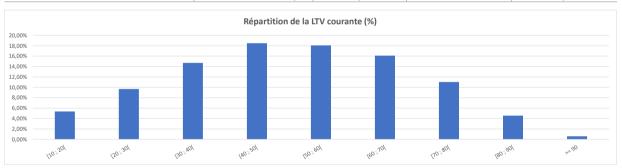
Au 31 décembre 2024, la LTV moyenne pondérée à l'origine du portefeuille de couverture est de 64,29%

LTV à l'origine (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 10[1 655 044,94	0,06%	36	0,13%
[10; 20[31 126 405,17	1,09%	518	1,93%
[20; 30[91 460 543,53	3,20%	1 413	5,26%
[30 ; 40[180 607 530,67	6,31%	2 405	8,94%
[40;50[293 867 015,16	10,27%	3 323	12,36%
[50 ; 60[446 005 873,96	15,59%	4 426	16,46%
[60 ; 70[549 163 810,80	19,20%	4 846	18,02%
[70 ; 80[786 835 501,96	27,51%	6 416	23,86%
[80 ; 90[444 352 834,26	15,54%	3 141	11,68%
>= 90	35 256 379,13	1,23%	364	1,35%
TOTAL	2 860 330 939,58	100,00%	26 888	100,00%



Au 31 décembre 2024, la LTV courante moyenne pondérée du portefeuille de couverture est de 49,87%

LTV courante (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0;10[40 933 329,29	1,43%	3 296	12,26%
[10; 20[153 436 518,64	5,36%	3 611	13,43%
[20; 30[276 730 751,25	9,67%	3 841	14,29%
[30 ; 40[420 602 722,35	14,70%	4 104	15,26%
[40 ; 50[528 775 055,18	18,49%	4 088	15,20%
[50 ; 60[516 643 903,74	18,06%	3 300	12,27%
[60 ; 70[460 697 341,18	16,11%	2 478	9,22%
[70 ; 80[315 221 316,22	11,02%	1 532	5,70%
[80 ; 90[130 398 676,61	4,56%	572	2,13%
>= 90	16 891 325,12	0,59%	66	0,25%
TOTAL	2 860 330 939,58	100,00%	26 888	100,00%



II – Exposition sur des personnes publiques

Néant

III - Autres expositions

1) Titres, expositions et dépôts dont sont débiteurs des établissements de crédit ou des entreprises d'investissement bénéficiant du premier, second ou troisième échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du Code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit; répartition par durée résiduelle;

Au 31 décembre 2024:

Titres détenus par MMB SCF	Nominal (€)	Maturité résiduelle	Notations	Pays
Obligation	1 400 000 00	2237 iours	ΔΔΔ/ς&Ρ	Allemagne

2) Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L.511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Au 31 décembre 2024: MMB SCF dispose de 57 091 627 € de liquidités en banque dont 35 119 664 € au titre des réserves.

3) Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-

Néant

IV – Remboursements anticipés

Situation du portefeuille de couverture au 31 décembre 2024:

Catégorie de créances	Nombre de remboursements anticipés enregistrés au cours du trimestre	Encours des remboursements anticipés enregistrés au cours du trimestre	Taux de remboursements anticipés (%) Annualisé
Portefeuille de couverture	313	25 783 614	3,66%

V – Liste des numéros internationaux d'identification des titres

ISIN	Numéro de Série	Nominal (€)	Date de maturité contractuelle	Date de maturité prorogeable
FR0013368263	Série 1	500 000 000,00 €	31/10/2025	31/10/2026
FR0013447075	Série 2	50 000 000,00 €	01/03/2039	01/03/2040
FR00140004Q9	Série 3	25 000 000,00 €	28/03/2034	28/03/2035
FR0014005H24	Série 4	25 000 000,00 €	15/04/2031	15/04/2032
FR0013406402	Série 5	500 000 000,00 €	17/09/2029	17/09/2030
FR0013411691	Série 9	500 000 000,00 €	14/10/2030	14/10/2031
FR0013414380	Série 10	500 000 000,00 €	20/09/2031	20/09/2032
FR0014009N63	Série 11	300 000 000,00 €	14/04/2025	14/04/2026

VI – Expositions aux risques de marché, de crédit et de liquidité

• Risque de Change

Les obligations foncières émises par MMB SCF, le prêt accordé par MMB SCF à MMB et l'ensemble des actifs apportés en garantis sont libellés en euros. MMB SCF et les porteurs d'obligations foncières ne sont donc pas exposés au risque de change au 31 décembre 2024.

MMB SCF est exposée à un risque de crédit direct sur My Money Bank qui est sont unique débiteur au titre des avances de prêts qu'elle consent à My Money Bank qui répliquent les caractéristiques des obligations foncières émises. Ce risque de crédit est atténué par l'apport en garantie d'un portefeuille de créances immobilières détenues par My Money Bank qui doit satisfaire les critères

Critère d'éligibilité	MMB SCF applique des critères d'éligibilité légaux conformément à l'article L.513-4 du Code monétaire et financier et des critères contractuels pour la sélection des actifs transférés en pleine propriété à titre de garantie (créance sécurisée par une hypothèque de 1er rang, aucun impayé avant la date de transfert, pas de défaut IFRS,). Les créances qui ne respectent plus les critères d'éligibilité ne sont plus financées et sont ensuite sorties du portefeuille de couverture. Par ailleurs, chaque actif cédé doit respecter une LTV maximale de 80%.
Suivi des ratios de couverture	MMB SCF couvre son risque de crédit par un surdimensionnement par rapport au montant du passif privilégié au travers de l'apport à titre de garantie d'actifs éligibles. À tout moment, MMB SCF respecte les limites imposées par le régulateur et par les agences de notation S&P et Moody's (pour le maintien à AAA et Aaa de la notation des obligations foncières).
Suivi du plan de couverture des ressources privilégiés	Conformément aux dispositions réglementaires relatives au plan de couverture, MMB SCF doit s'assurer en permanence que les actifs éligibles disponibles au bilan de MMB et la nouvelle production attendue (évaluée sur la base d'hypothèses conservatrices) permettent de couvrir l'ensemble des obligations émises dans la durée.

• Risque de liquidité

MMB SCF dispose d'un bilan où les actifs (en dehors des liquidités) sont parfaitement adossés aux passifs privilégiés en termes de montant, de maturité et de taux, ne générant donc pas de risque structurel de liquidité. Ainsi, les prêts sécurisés accordés à My Money Bank ont les mêmes caractéristiques que les émissions d'obligations foncières. La capacité de remboursement de MMB SCF dépend donc directement de la capacité de MMB à rembourser à bonne date ce prêt sécurisé.

Plus généralement, les caractéristiques des futurs prêts sécurisés consentis à MMB seront alignées sur celles des émissions d'obligations foncières par MMB SCF. Par ailleurs, en cas de défaut de MMB, les prêts éligibles composant le portefeuille de couverture de MMB SCF, initialement transférés en pleine propriété à titre de garantie, sont immédiatement transférés vers le bilan de MMB SCF. Dans cette hypothèse, MMB SCF doit être capable de faire face à ses obligations au titre des obligations foncières.

MMB SCE encadre son risque de liquidité au travers des indicateurs suivants :

LCR (=HQLA/Net Cashflows)	∞
Couverture des besoins de trésorerie à 180 jours	205 197 940,02 € (exces)
Ecart de durée de vie moyenne Actif / Passif	11,98 mois

• Risque de taux

Le dispositif de mesure consiste en l'élaboration d'un gap de taux fixe statique et un calcul de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres à un choc de +/- 200bp. L'exposition au risque de taux est calculée et présentée mensuellement dans un comité ALM propre à MMB SCF.

Cette mesure est complétée par l'analyse d'un scénario « par transparence » où est simulé un défaut de MMB, MMB SCF réalisant sa garantie et transférant sur son bilan les prêts apportés en

Au 31 décembre 2024, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres à une variation des taux parallèle de :

- +200bp était égale à +0.6m€, et -64.9m€ en vision par transparence
 -200bp était égale à -0.6m€, et +88.2m€ en vision par transparence

1) Détail de l'Actif au 31 décembre 2024

Total Actifs par transparence (€)	2 860 330 939,58	
Taux moyen pondéré	2,96%	
Autres actifs	23 210 855	

2) Détail du Passif au 31 décembre 2024

Passifs bénéficiant du privilège (€)	2 400 000 000,00
Coupon moyen pondéré	0,348%
Niveau de sur-collatéralisation réglementaire	121.07%
Couverture	OK

En régime permanent, la protection contre le risque de taux de MMB SCF repose sur un adossement naturel parfait entre les obligations foncières émises et les prêts sécurisés octroyés à MMB (même montant, même maturité, même devise), à la marge de crédit prêts.

La gestion du risque de taux est assurée par les équipes ALM de My Money Bank qui monitorent et contrôlent quotidiennement les limites définies en interne pour MMB SCF. A date, et en vision par transparence 95,96% des créances apportées en garantie sont à taux fixe et libellées en euro. Par conséquent, le risque de taux est limité.

VII - Couverture du besoin de liquidité

Besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture au 31 décembre 2024

Les flux prévisionnels de trésorerie sont évalués par transparence et correspondent aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts reçus en garantie.

Au 31 décembre 2024, le solde de trésorerie de MMB SCF est de 57 091 627 €

1) Sans hypothèse de remboursement anticipé

Période	Flux provenant des créances apportées en garantie	Solde de trésorerie	Sorties de trésorerie	Excédent / Besoin de trésorerie
31/12/2024		57 091 627 €		57 091 627 €
31/01/2025	20 890 894 €	77 982 521 €	0 €	77 982 521 €
28/02/2025	20 907 642 €	98 890 163 €	4 650 €	98 885 513 €
31/03/2025	20 942 007 €	119 827 520 €	1 043 140 €	118 784 380 €
30/04/2025	20 951 340 €	139 735 720 €	3 272 753 €	136 462 967 €
31/05/2025	20 933 776 €	157 396 743 €	33 600 €	157 363 143 €
29/06/2025	20 512 575 €	177 875 718 €	11 890 €	177 863 828 €

Excédent de trésorerie minimum constaté sur les 180 jours :

57 091 627 €

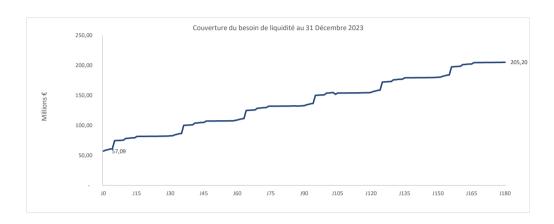
2) Avec hypothèse de remboursement anticipé

Les calculs suivants prennent en compte le taux de remboursement anticipé au 31 décembre 2024 (moyenne du dernier trimestre) soit 3,66% et un taux d'impayés de 1,64%.

Période	Flux provenant des créances apportées en garantie	Solde de trésorerie	Sorties de trésorerie	Excédent / Besoin de trésorerie
31/12/2024		57 091 627 €		57 091 627 €
31/01/2025	25 624 050 €	82 715 677 €	0 €	82 715 677 €
28/02/2025	25 574 925 €	108 290 602 €	4 650 €	108 285 952 €
31/03/2025	25 543 365 €	133 829 317 €	1 043 140 €	132 786 177 €
30/04/2025	25 486 875 €	158 273 052 €	3 272 753 €	155 000 298 €
31/05/2025	25 403 760 €	180 404 058 €	33 600 €	180 370 458 €
29/06/2025	24 827 482 €	205 197 940 €	11 890 €	205 186 050 €

Excédent de trésorerie minimum constaté sur les 180 jours :

57 091 627 €



VIII – Structure des échéances

Les informations relative à la structure des échéances des obligations foncières sont disponibles dans le tableau issu de la partie "V – Liste des numéros internationaux d'identification des titres".

Les déclencheurs de la prorogation de l'échéance sont uniquement ceux prévus aux articles L. 513-30 et R. 513-8-1 du Code Monétaire et Financier.

IX – Niveau de couverture des ressources privilégiées

Au 30/09/2024, le niveau de couverture légal au sens de l'article R.513-8 du Code monétaire et financier, certifié par notre Contrôleur Spécifique, est de : 121,18%